

De l'harmonisation de l'orthographe des constituants syntaxiques du fulfulde : le cas des alternances consonantiques

Dr DIALLO Issa*

Résumé

Le fulfulde est une langue parlée dans de nombreux pays africains. Il ne présente pas toujours une inter-compréhension totale quoiqu'un pasteur du Baguirmi comprenne sans trop de peine un habitant du Fouta Djallon en Guinée ou un Toucouleur du Fouta Toro au Sénégal. C'est qu'en réalité la langue s'est beaucoup diversifiée avec plus de quarante dialectes. Aussi, sa codification orthographique harmonisée n'est-elle pas sans grandes difficultés, surtout en ce qui concerne les constituants syntaxiques, objet du présent article.

Mots-clés : alternance consonantique, harmonisation, lois d'alternance, orthographe, constituants

Abstract

Fulfulde is spoken in many African countries. Speakers of this language don't fully understand each other from one region to the other although a pastor in Baguirmi can communicate fairly well with someone from Fouta Djallon in Guinea or a Toucouleur from Fouta Toro in Senegal. In actual fact the language has gone through some diversification since forty dialects have been recorded. This may explain why codifying a harmonized orthography for Fulfulde is not an easy task especially when it comes to transcribing syntactic constituents at the level of their initial consonants which is the object of this present article.

Keywords: Consonant alternation, harmonization, rules governing alternation, orthography, constituents.

Introduction

En fulfulde, l'orthographe des constituants syntaxiques¹ pose problème dès lors qu'il est question d'harmonisation. Ceci est d'autant plus vrai que certaines de leurs consonnes peuvent subir des lois de l'alternance consonantique, systématiques dans certains dialectes², rarement observées dans d'autres. Dans une telle situation, comment harmoniser l'orthographe des constituants syntaxiques ?

*Département de linguistique et des langues nationales –INSS/CNRST, Tél. : (226) 25 11 95/36 28 35, Fax : (226) 36 08 62, E-mail : issadbbble@hotmail.com, Burkina Faso.

¹« Le constituant est le signe linguistique tel qu'il est formalisé pour assumer un terme syntaxique » HOUIS (1974 : 20).

²SEYDOU, CH. (1993 : xxxiv) fait cas de quarante dialectes peuls dans son Dictionnaire pluridialectal des racines verbales du peul sans compter ceux du Burkina. Ce dictionnaire recense les racines verbales relevées au Sénégal, Mali, Nigéria et Cameroun.

Pour répondre à la question, des recherches documentaires ont été menées et des enquêtes linguistiques effectuées sur le fulfulde de Barkoundouba³ qui observe systématiquement les lois de l'alternance consonantique. Les mêmes enquêtes linguistiques ont également été effectuées auprès de locuteurs fulaphones n'observant pas les alternances consonantiques et installés dans les environs de Barkoundouba⁴.

Toutefois et pour la commodité de l'étude, il sera question des consonnes initiales des constituants syntaxiques et des lois d'alternance consonantique⁵ y afférentes avant de s'intéresser aux règles qui s'en dégagent dans la perspective de l'harmonisation de l'orthographe du fulfulde.

Les consonnes initiales des constituants syntaxiques

Les constituants syntaxiques

Dans le cadre de la présente étude, il sera question des constituants nominaux, adjectivaux et verbaux qui, du reste, sont un échantillon représentatif des constituants syntaxiques du fulfulde.

Contrairement à de nombreuses langues africaines, le constituant syntaxique du fulfulde est toujours fait d'une base et d'une modalité, comme illustré ci-dessous :

Exemple de constituant nominal

Base	Modalité	Constituant nominal	Signification
hon-	ndu	honndu	doigt
ðeer-	nde	ðeernde	poitrine
leð-	ðe	leððe	arbres

Exemple de constituant adjectival

Base	Modalité	Constituant adjectival	Signification
	ndu	mawndu (ndu) ⁶	grande (hyène)
maw-	nde	mawnde (nde)	grande (poitrine)
	ðe	mawðe (ðe)	grands (arbres)

Exemple de constituant verbal

Base	Modalité	Constituant verbal	Signification
	de	haalde	parler
haal-	ii	(o) haalii	(il) a parlé
	an	(o) haalan	(il) parlera

³Barkoundouba est une chefferie peule vieille de plus de 100 ans.

⁴Il s'agit d'éleveurs peuls venus d'horizons divers et installés dans des campements non loin de Barkoundouba.

⁵L'alternance des consonnes n'a pas seulement lieu à l'initiale des bases. On la retrouve sous d'autres formes en finale des lexèmes.

⁶Le constituant adjectival est mawndu ; les monèmes ndu, nde, ðe mis entre les parenthèses sont les déterminants (ici des articles définis) des noms auxquels se rapportent les adjectifs et qui se trouvent être ceux repris entre parenthèses (hyène, poitrine, arbre) dans la colonne suivante.

Les consonnes du fulfulde

Le fulfulde compte 27 phonèmes consonantiques. BOLY (1984 : 10) en fait le tableau ci-dessous qui a « le double souci de rendre compte à la fois de l'organisation phonologique et des lois partielles d'alternance consonantique ».

		Labiales	Alvéolaires	Palatales	Postérieures
Occlusives non glottalisées	Sourdes	p	t	c	k
	Sonores	b	d	j	g
Non occlusives orales non glottalisées	Sourdes	f	-	s	h
	Sonores	w	r	y	*
	Prénasalisées ⁷	mb	nd	nj	ŋg
	Nasales	m	n	ɲ	ŋ
	Glottalisées	ɓ	ɗ	ɣ	ʔ
Latérales			l		

L'alternance des consonnes des constituants syntaxiques

Chacune des consonnes du fulfulde peut apparaître à l'initiale, en médiane ou en finale des lexèmes des constituants syntaxiques. Certaines, contrairement à d'autres, observent des lois de l'alternance consonantique.

Exemple d'alternance à l'initiale des constituants nominaux

Alternance consonantique	Singulier	Pluriel	Signification
f / p	faande	paande	marmite (s)
s / c	suudu	cuudi	case (s)
w / g	wudere	gude	pagne (s)
g / w	gorko	worbe	garçon (s)

Exemple d'alternance en finale des lexèmes des constituants nominaux

Alternance en finale de lexème	Lexème de classe	Morphème nominal	Constituant	Signification
b / w	rew-	ɓe	rewɓe	femmes
		o	debbo	femme
w / f / p	now	ndu	nowru	oreille
		nga	nofa	grande oreille
		ɗi	noppi	oreilles

Les consonnes du fulfulde observant les lois de l'alternance consonantique à l'initiale des constituants syntaxiques sont :

⁷Dans le parler de Barkoundouba, nous n'avons pas les prénasalisées nj, ŋg ; nous avons plutôt en lieu et place nj, ng.

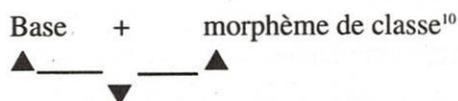
- Les occlusives non glottalisées sonores⁸ : b, d, j, g
- Les consonnes initiales, non occlusives orales non glottalisées sourdes : f, s, h
- Les consonnes initiales, non occlusives orales non glottalisées sonores : w, r, ʝ
- Les prénasales⁹ : mb, nd, nj, ng.

Les lois de l'alternance consonantique a l'initiale

Les lois de l'alternance consonantique applicables aux consonnes initiales des constituants syntaxiques sont fonction de la nature du constituant. C'est ainsi que nous distinguerons le cas des constituants nominaux, des constituants adjectivaux et des constituants verbaux.

Les lois de l'alternance consonantique applicables à l'initiale des constituants nominaux

En fulfulde, le constituant nominal présente la structure schématique suivante :



Constituant nominal

Exemple de constituant nominal

- | | | | |
|---------------|-----------|---------------|------------|
| • koy - ngal | « jambe » | • koy- de | « jambes » |
| base-nominant | | base-nominant | |
| • in - nde | « nom » | • in - de | « noms » |
| base-nominant | | base-nominant | |

La consonne initiale du constituant nominal subit la loi de l'alternance quand celui-ci passe du singulier au pluriel. Trois lois s'en dégagent (loi 1 à 2).

⁸Cette appellation des consonnes sont fonction du tableau consonantique proposé par BOLY (1984) et motivé par les alternances consonantiques.

⁹En fulfulde, les prénasales sont des phonèmes et non des groupes de phonèmes.

¹⁰Lorsque le morphème de classe s'associe à une base pour qu'il en résulte un nom, il est appelé nominant.

¹¹Ne sont pas pris en compte les constituants nominaux comme haafa « parole » et suka « enfant » qui donnent au pluriel, respectivement *haalaaji* et *sukaabe* et qui sont formés de bases de deuxième degré, c'est-à-dire « des bases qui sont attestées comme constituant nominal et qui s'adjoignent, de nouveau, de dérivatifs puis de morphèmes marqueurs nominaux pour qu'il en résultent d'autres constituants nominaux » (DIALLO I., CERLESHS, 2^e numéro spécial, p. 169).

Loi 1 de l'alternance consonantique

Tout constituant nominal¹¹ ayant comme consonne initiale une non occlusive orale non glottalisée sourde au singulier aura comme consonne initiale au pluriel l'occlusive non glottalisée sourde correspondante.

Exemple :

Alternance	Singulier	Pluriel	Signification
f/p	foodu	pooli	oiseau (x)
	fado	pade	chaussure (s)
s/c	suudu	cuudi	case (s)
	semnde	ceeme	force (s)
h/k	hoore	ko'e	tête (s)
	hinere	kine	narine (s)

Loi 2 de l'alternance consonantique

Tout constituant nominal ayant comme consonne initiale une consonne non occlusive orale non glottalisée **sonore** aura comme consonne initiale l'occlusive non glottalisée sonore correspondante au pluriel.

Exemple :

Alternance	Singulier	Pluriel	Signification
w/b/g	wecco	becce	épaule (s)
	wuro	gure	maison (s)
r/d	reedu	deedi	ventre (s)
	rewru	debbi	femelle (s)
y/j	yayre	jaaye	vallée (s)
	yuuguure	juuguuje	canaris

Loi 3 de l'alternance consonantique

C'est la loi applicable aux consonnes initiales prénasales. Tout constituant nominal ayant comme consonne initiale une prénasale au singulier aura comme consonne initiale au pluriel, l'occlusive sonore correspondante.

Exemple :

Alternance	Singulier	Pluriel	Signification
nd/d	ndungu	duubi	année (s)
	ndiyam	di'e	eau (x)
ng/g	nguru	guri	peau (x)
	ngayka	gaykaaje	trou (s)
mb/b	mbedu	bedi	van (s)
	mbuudu	buudi	argent (s)
nj/j	njamndi	jamde	fer (s)
	njaalu	jaali	bâtard (s)

Tableau récapitulatif des alternances consonantiques à l'initiale du constituant nominal

Consonne initiale du constituant nominal au sing.	f	s	h	w	r	y	mb	nd	nj	ng
Consonne initiale après application de la loi 1	p	c	k	-	-	-	-	-	-	-
Consonne initiale après application de la loi 2	-	-	-	b/ng/mb	d	j	-	-	-	-
Consonne initiale après application de la loi 3	-	-	-	-	-	-	b	d	j	g

Les lois de l'alternance consonantique applicables à l'initiale des constituants adjectivaux

Tout comme le nom, le constituant adjectival est formé d'une base et d'un morphème de classe, ce dernier étant le même que celui du nom auquel se rapporte l'adjectif.

Exemple de constituant adjectival :

constituant nominal	morphème de classe	Base adjectivale	Constituant adjectival	Signification
(loonde)	nde		maw nde	grand (canari)
(loode)	de	maw-	maw de	grands (canaris)
(lekki)	ki		maw ki	grand (arbre)
(ledde)	de		maw de	grands (arbres)

L'alternance de la consonne initiale du constituant adjectival est conditionnée par le morphème de classe du nom qu'il qualifie. Deux cas se présentent suivant que le constituant adjectival se rapporte à un nom au singulier (cf. 2.2.1) ou au pluriel (cf. 2.2.2).

Loi 4 de l'alternance consonantique

C'est la loi applicable à la consonne initiale d'un adjectif se rapportant à un nom au singulier. Si le morphème de classe du nom auquel se rapporte l'adjectif est o, be, de, ngu, di, nga, ngel, koy, ngal, ngol, dam, dum, kol, ki, ka, ko, il y a alternance de la consonne initiale du constituant adjectival.

Ainsi, dans les exemples du tableau ci-dessous, il y aura alternance au niveau des consonnes initiales des adjectifs qualifiant *pullo* et *lekki* dont les morphèmes de classe sont respectivement **o** et **ki**. Par contre, il n'y aura pas alternance des consonnes initiales des adjectifs qualifiant « hayre » en e.2, e.4 et e.7 dont les morphèmes de classe sont nde, réalisé [re].

Exemple

Constituant nominal (base-morphème de classe)	Base adjectivale	Constituant adjectival (base-morphème de classe)	Alternance	Signifiant
e.1 (pull-o)	wodee-	boḏee-jo	w/b	un (peul) rouge
e.2 (hay-re)		wodee-re	--	une (pierre) rouge
e.3 (lek-ki)		mbodee-hi	w/mb	un (arbre) rouge
e.3 (pull-o)	famar-	pamar-o	f/p	un petit (peul)
e.4 (hay-re)		famar-de	--	un petit (caillou)
e.5 (lek-ki)		pamar-i	f/p	un petit (arbre)
e.6 (pull-o)	rane-	danee-jo	r/d	un (peul) blanc
e.7 (hay-re)		rane-re	--	un (caillou) blanc
e.8 (lek-ki)		ndanee-hi	r/nd	un (arbre) blanc

Loi 5 de l'alternance consonantique

Il s'agit de la loi applicable à la consonne initiale d'un adjectif se rapportant à un nom au pluriel. En application de cette loi et en fonction de la classe du nom auquel se rapporte l'adjectif, la consonne initiale alterne comme suit :

Consonne initiale avant l'alternance	f	s	h	w	r	y
Consonne initiale après l'alternance ¹²	f p	s c	h k	w mb b	r nd	y nj

¹²Les différentes alternances des consonnes w, r, y sont fonction des morphèmes de classe. On a ainsi hoore, woḏeere, lekki, mbodeehi, pullo boḏeejo, la consonne initiale w alternant avec mb ou b.

Exemple :

Constituant nominal (base-morph. de classe)	Base adjectivale de classe)	Constituant adjectival (base- morph.	Alternance	Signifiant
(ful- <i>be</i>)	wo <i>dee</i> -	wo <i>dee-be</i>	–	des (peuls) rouges
(kay- <i>je</i>)		bo <i>dee-je</i>	w/b	des (pierres) rouges
(le <i>de</i> - <i>de</i>)		bo <i>dee-je</i>	w/b	des (arbres) rouges
(ful- <i>be</i>)	fama <i>r</i> -	fama <i>r-be</i>	–	des petits (peuls)
(kay- <i>je</i>)		pa <i>mar-e</i>	f/p	des petites (pierres)
(le <i>de</i> - <i>de</i>)		pa <i>mar-e</i>	f/p	des petits (arbres)
(ful- <i>be</i>)	ra <i>nee</i> -	ra <i>nee-be</i>	–	des (peuls) blancs
(kay- <i>de</i>)		da <i>nee-je</i>	r/d	des (pierres) blanches
(le <i>de</i> - <i>de</i>)		da <i>nee-je</i>	r/d	des (arbres) blancs

Tableau récapitulatif de l'alternance applicable à la consonne initiale d'un adjectif se rapportant à un nom au singulier et au pluriel

Consonne initiale avant l'alternance	f	s	h	w ¹³	r	y
Consonne initiale après application de la loi 4	p	c	k	b / ng / mb	d nd	nj
Consonne initiale après application de la loi 5	f p	s c	k h	w b	nd r	y nj

Alternance de la consonne initiale des constituants nominaux et adjectivaux à l'augmentatif ou au diminutif

Loi 6 de l'alternance consonantique

Il y a trois groupes de classes nominales en fulfulde, l'un excluant l'autre : l'initial, l'augmentatif et le diminutif. A l'augmentatif, tout comme au diminutif, il y a une seule classe nominale. Toutes les autres classes sont de l'initial.

Les morphèmes de l'augmentatif ou du diminutif conditionnent l'alternance de la consonne initiale d'une base nominale ou adjectivale à laquelle ils sont suffixés pour qu'il en résulte un constituant adjectival ou nominal comme c'est le cas dans les exemples suivants :

¹³Les différentes alternances de w sont fonction des morphèmes de classe. On a ainsi hoore wo*de*eere, lekki mbo*de*ehi pullo bo*de*ejo, l'alternance w/mb et w/b étant respectivement conditionnée par les morphèmes de classe *nde*, *ki* et *o*.

Exemples

Initiale		Augmentatif	Alternance à l'augmentatif	Diminutif	Alternance au diminutif
hunnduko	«bouche»	kunndunga	h/k	kunndungel	h/k
reedu	«ventre»	ndeera	r/d	deerel	r/d
waare	«barbe»	mbaha	w/mb	bahel	w/b
yayre	«vallée»	njaaya	y/nj	jaayel	y/j
foondu	«oiseau»	poola	f/p	poolel	f/p
njamndi	«fer»	njamnga	-	jamngel	nj/j
nguru	«peau»	ngura	-	gurel	ng/g
mbedu	«van»	mbedā	-	bedel	mb/b
ndamndiri	«bélier»	ndamnga	-	damngel	nd/d

Tableau récapitulatif de l'alternance des consonnes initiales des constituants nominaux et adjectivaux due à l'augmentatif ou au diminutif

Consonnes initiales avant l'alternance	f	s	h	w	r	y	mb	nd	nj	ng
Consonne initiale du constituant nominal ou adjectival à l'augmentatif	p	c	k	mb	nd	nj	mb	nd	nj	ng
Consonne initiale du constituant nominal ou adjectival au diminutif	p	c	k	b	d	j	b	d	j	g

Les lois de l'alternance consonantique applicables à l'initiale des constituants verbaux

Le constituant verbal du fulfulde qui est fait d'une base à laquelle s'associe une modalité verbale présente la structure syntaxique suivante :

Base + modalité verbale¹⁴



Constituant verbal

Exemple :

base - modalité verbale	Signification
(mi) war - an	(je) viendrai
(min) ngar - an	(nous) viendrons
(on) kaa - an	(vous) viendrez

La consonne initiale du constituant verbal subit les lois de l'alternance consonantique lorsque « le sujet du verbe est au pluriel ou s'il est post-posé »¹⁵

¹⁴La modalité verbale est « un morphème qui est nécessaire au fonctionnement du verbe et, par conséquent, toujours associé à la fonction prédictive [...] ; mais ce rôle prédictif n'est pas la seule fonction de ce morphème qui, en exprimant l'aspect et le mode, apporte aussi au verbe une détermination » ... LABATTUT (1982 : 128-129).

¹⁵DIALLO I., 1992, p. 21.

Loi 7 de l'alternance consonantique

La post position du sujet au verbe ou le passage de ce dernier du singulier au pluriel implique les alternances suivantes :

a. Les consonnes initiales non occlusives orales non glottalisées sourdes alternent avec les occlusives non glottalisées sourdes.

Exemple :

- o fen - ii « il a menti »
il / base - modalité verbale
- en pen - ii « nous avons menti »
nous / base - modalité verbale
- o haal - ii « l a parlé »
il / base - modalité verbale
- en kaal - ii « nous avons parlé »
nous / base - modalité verbale

b. Les consonnes initiales non occlusives orales non glottalisées sonores alternent avec les prénasalisées correspondantes.

Exemple :

- o wuyt - i « Il est sorti »
il / base - modalité verbale
- en mbuyt - i « Nous sommes sortis »
nous / base - modalité verbale
- o rem - ii « Il a cultivé »
il / base - modalité verbale
- en ndem - ii « nous avons cultivé »
nous / base - modalité verbale

c. Les consonnes initiales occlusives non glottalisées sonores alternent également avec les prénasalisées correspondantes.

Exemple :

- o bit - i « Il a fait de la bouillie »
il / base - modalité verbale
- keeŋa / mbit- ii / mi « Hier, j'ai fais de la bouillie »
hier / base - modalité verbale / moi
- o daw - ii « Il a voyagé »
il / base - modalité verbale
- en ndaw - ii « Nous avons voyagé »
nous / base - modalité verbale

• o jaw - ii
il / base - modalité verbale

« Il est motivé »

• en njaw - ii
nous / base - modalité verbale

« Nous sommes motivés »

Tableau récapitulatif de l'alternance des consonnes initiales des constituants verbaux

Consonnes initiales avant alternance	b	d	j	g	f	s	h	w	r	y
Consonnes initiales après application de la loi 7	mb	nd	nj	ng	p	c	k	mb ng	nd	nj

Les règles d'orthographe

Les lois de l'alternance consonantique à l'initiale des constituants syntaxiques s'appliquent systématiquement dans le fulfulde de Barkoundouba. Elles le sont en partie dans certains dialectes et pas du tout dans d'autres. Pourtant une orthographe harmonisée pour tous les dialectes supposerait des formes correctes reconnues comme telles et des formes incorrectes dans la langue écrite. Mais laquelle des formes écrites des constituants syntaxiques serait la forme correcte ? Celle résultant de l'application systématique des lois de l'alternance consonantique à l'initiale du constituant ou celles ignorant les mêmes lois ? C'est qu'en réalité, harmoniser l'orthographe du fulfulde consisterait à trancher la question de l'application des lois d'alternance consonantique. Faut-il en faire des règles d'orthographe ? C'est le point d'achoppement.

L'application des lois de l'alternance consonantique à l'initiale

Si l'application des lois de l'alternance consonantique à l'initiale des bases est systématique dans le fulfulde de Barkoundouba, il n'en est pas pour autant, rappelons-le, des autres parlars. C'est ainsi qu'au niveau de deux dialectes, un même signifié peut être exprimé par deux signifiants (voir colonne 3 et 4 du tableau ci-dessous), la différence se situant juste au niveau de la consonne initiale.

Alternance des consonnes initiales	Signifié	Signifiant 1 (sans alternance)	Signifiant 2 (avec alternance)
s/d	clients	soodoobe	coodoobe
s/c	vendeurs	sottoobe	cottoobe
d/nd	cultivateurs	demoobe	ndemoobe
j/nj	apprenants	janngoobe	njanngoobe

Des signifiants 1 et 2 du tableau ci-dessus, lesquels sont à retenir comme orthographique ? Il faudrait penser peut-être à l'étymologie des mots. Or le fulfulde est une langue à tradition orale. La recherche étymologique des mots est donc des plus difficiles. Aussi ne nous est-elle d'aucun recours pour savoir, des différents signifiants, lesquels doivent être retenus comme orthographiquement bien écrits.

Pour retrouver les mots à retenir dans le cadre d'une orthographe harmonisée, on pourrait avoir recours « aux racines verbales qui représentent une partie prépondérante du stock lexical [peul] et probablement l'une des plus stables » SEYDOU (1993 : ix). Ainsi, en partant des racines verbales, on pourrait retenir, dans le cadre de l'harmonisation :

soodoobe et non coodoobe, la racine verbale étant sood- et non cood-

sottoobe et non cottoobe, la racine verbale étant sott- et non cott-

janngoobe et non njanngoobe, la racine verbale étant janng- et non njanng-

Alors, qu'en sera-t-il de *ndemoobe* et *demoobe* ou de *ndemoowo* et *demoowo*, aucun des quatre constituants n'ayant [r] comme consonne initiale et pourtant dérivant de la racine verbale *rem-* (du verbe *remugol* « cultiver ») et non *dem-* ?

C'est qu'en réalité, *ndemoobe*, *demoobe*, *ndemoowo* et *demoowo* dérivent d'une racine nominale : *ndemri* « agriculture », les noms dérivant de *remugol* étant *remoobe* et *remoowo*. Or *remoowo* n'est pas attesté dans les parlers que nous connaissons. *Remoobe* est attesté mais très rare, faisant place à *ndemoobe* ou *demoobe*. En somme, ni l'étymologie, ni les racines verbales ne peuvent nous situer, à moins que nous ne militions pour une orthographe compliquée à dessein.

La non observation des lois d'alternance

Au commencement pouvons-nous affirmer, l'alternance consonantique était systématique en fulfulde. De nos jours, la tendance est à sa non observation. Imposer les lois de l'alternance consonantique comme règle d'orthographe à observer pour une bonne écriture du fulfulde serait aller à contre courant de la langue. En effet au Burkina, l'alternance est de moins en moins observée et, hormis quelques dialectes très isolés comme celui que l'on retrouve à Barkoundouba, elles sont rarement systématiques.

La systématisation des lois d'alternance consonantique

Au niveau des consonnes initiales des bases, il s'est dégagé plusieurs lois de l'alternance consonantique. On en trouverait autant au niveau des consonnes finales des lexèmes.

Imposer les lois de l'alternance comme règles d'orthographe à respecter serait alors créer des difficultés -même si c'est la langue qui est ainsi faite- aux fulaphones s'investissant pour un environnement lettré en fulfulde. Peut-on d'ailleurs encourager la promotion de l'écrit en élaborant une multitude de règles orthographiques à apprendre ? Et comment s'assurer que ces règles ne seront pas purement et simplement rejetées par ceux qui n'observent plus les lois de l'alternance. N'est-ce pas la tendance la plus forte ! Pour la promotion de l'écrit en fulfulde, une orthographe harmonisée serait donc celle qui collerait le plus aux réalités de la langue, aux tendances de synchronie linguistique.

Conclusion

Au terme de cette étude, il faut rappeler que « les mots vont et viennent, apparaissent et disparaissent, au gré de la mode et des usages ; certains durent mille ans, d'autres mille heures à peine. Mais, quelle que soit leur longévité, pendant le temps qu'on les utilise, ils doivent être compris (...) » le Dictionnaire de notre temps (1992 : 1731).

La compréhension des mots, lorsqu'il s'agit de l'écrit, suppose un code, une orthographe. Et en fulfulde, c'est l'orthographe phonétique qui est en vigueur. Mais doit-on à tout moment écrire comme on parle surtout si l'on sait que les situations démographique et géographique des fulphones sont des plus variées ? Certainement non. Il faut travailler à l'harmonisation de l'orthographe à partir d'études scientifiques du fulfulde comme celles relatives aux lois de l'alternance consonantique à l'initiale des constituants syntaxiques.

La présente étude démontre que les lois de l'alternance consonantique sont nombreuses et leur application complexe. Et le fulfulde, à l'instar d'autres langues à morphologie très riche, a tendance à se simplifier, certains de ses plus de quarante dialectes n'observant plus les alternances consonantiques à l'initiale des constituants. Aussi pour une meilleure harmonisation du code écrit du fulfulde sur l'ensemble de ses aires dialectales, les pédagogues et autres gagneraient à en tenir compte dans l'élaboration des règles d'orthographe devant s'appliquer aux constituants syntaxiques. C'est à ce prix qu'un code orthographique harmonisé du fulfulde, s'accommodant le mieux avec tous ses dialectes, aura droit de cité aussi bien au Burkina que partout ailleurs.

Références bibliographiques

BOLY A., 1984. Description du fulfulde parlé dans le Liptako (H.V.), Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Grenoble II, 239 P.

DIALLO I., 1992. Le système de conjugaison du fulfulde (parler de Barkoundouba), Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Ouagadougou, 294 p.

DIALLO I., 2000 a. « Morphèmes de classes et dérivation nominale en fulfulde », Cahiers du CERLESHS, 2^o numéro spécial 2000, p. 158-173.

DIALLO I., 2000 b. « Le conditionnement de l'accord dans le syntagme nominal du fulfulde », Revue du CAMES – série B, vol. 02, p. 15-24.

Dictionnaire de notre temps, 1992, Hachette,

HOUIS M., 1974. « La description des langues négro-africaines », in *Afrique et langage*, (1^{er} semestre), p. 11-20 et (2^e semestre) p. 5-40.

LABATUT R., 1982. La phrase peule et ses transformations, Thèse présentée devant l'Université de Paris III, Atelier national de reproduction des thèses, Université de Lille II, 509 p.

SEYDOU Ch., 1999. Dictionnaire pluridialectal des racines verbales du peul, Edition Karthala, 952 p.

LYONS J., 1970. Linguistique générale : Introduction à la linguistique théorique, Traduit par François Dubois-Charlier et David Robinson, Larousse, Paris, 384 p.

Promotion des langues manding et peul (MAPE), 1983. Dialectes fulfulde du Mali, ACCT-DNAFLA, 288 p.